



# Le Quotidien

## Statistique Canada

**Le vendredi 24 mars 2006**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

### Communiqués

<b>Étude : L'éducation des adultes et ses répercussions sur les gains, 1993 à 2001</b>	<b>3</b>
En moyenne, les travailleurs qui ont poursuivi des études à l'âge adulte et qui ont obtenu un certificat postsecondaire ont vu leurs salaires et gains augmenter de façon significative, selon une nouvelle étude.	
Profil des exportateurs canadiens, 1993 à 2004	5
Étude : Qui reçoit le prêt étudiant?, 2000	6
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques, 2004	7
Ventes de gaz naturel, janvier 2006	7
Acier en formes primaires, données hebdomadaires, semaine se terminant le 18 mars 2006	8

### Nouveaux produits

(suite à la page 2)

#### L'emploi et le revenu en perspective

Numéro en ligne de mars 2006

Le numéro en ligne de mars 2006 de *L'emploi et le revenu en perspective*, paru aujourd'hui, comporte deux articles. Le premier, intitulé «Qui reçoit le prêt étudiant?», examine la question de savoir si les prêts aux étudiants sont bien ciblés vers les jeunes issus de familles à faible revenu et dans quelle mesure le montant du prêt correspond aux besoins financiers, ainsi que l'effet de la prise en compte du revenu des parents. Le deuxième article, intitulé «Est-il rentable de retourner aux études?», se penche sur l'éducation des adultes dans le contexte du vieillissement démographique et de la pénurie de travailleurs suffisamment qualifiés pour relever les défis de l'économie du savoir. Cet article, inspiré d'une étude plus technique intitulée «La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada», parue également aujourd'hui, porte essentiellement sur les hausses de rémunération des travailleurs qui reprennent les études.

Le numéro en ligne de mars 2006 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 3 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 ([henry.pold@statcan.ca](mailto:henry.pold@statcan.ca)), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail.



*Le Quotidien*, le 24 mars 2006

---

---

**Calendrier des communiqués : 27 au 31 mars 2006**

---

11

---

## Communiqués

---

### Étude : L'éducation des adultes et ses répercussions sur les gains

1993 à 2001

En moyenne, les travailleurs qui ont poursuivi des études à l'âge adulte et qui ont obtenu un certificat postsecondaire ont vu leurs salaires et gains augmenter de façon significative, selon une nouvelle étude.

L'étude, fondée sur des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, documente les modèles de participation aux études à l'âge adulte chez les travailleurs pour deux périodes de référence, soit de 1994 à 1997 et de 1997 à 2000. Elle porte aussi sur les répercussions de la poursuite d'études à l'âge adulte sur le salaire horaire et les gains annuels, en tenant compte de facteurs comme la syndicalisation, la profession, la taille de l'entreprise, la branche d'activité et la province.

Environ 14 % des travailleurs canadiens ont poursuivi des études à l'âge adulte au cours de la période visée par l'étude, et 8 % ont obtenu un certificat postsecondaire.

En moyenne, les jeunes hommes qui sont retournés aux études et qui ont obtenu un certificat postsecondaire ont vu leur salaire augmenter de 8 % de plus que celui de leurs homologues qui ne sont pas retournés aux études. L'augmentation correspondante chez les jeunes femmes était de 10 %.

Toutefois, les augmentations ont différé d'un groupe à l'autre. Par exemple, dans le cas des travailleurs plus âgés, c'est-à-dire ceux de 35 à 59 ans, les augmentations se sont limitées à ceux qui ont continué de travailler pour le même employeur.

Les hommes plus âgés qui sont demeurés avec le même employeur tout en obtenant un certificat postsecondaire ont enregistré des hausses de leur salaire horaire supérieures de 13 % en moyenne à celles enregistrées par leurs homologues qui ne sont pas retournés aux études. Les augmentations chez leurs homologues de sexe féminin ont été de 7 %.

Les gains annuels des hommes et des femmes plus âgés qui ont continué de travailler pour le même employeur ont enregistré des hausses plus grandes.

Les salaires et les gains des hommes et des femmes plus âgés qui ont obtenu un certificat postsecondaire et qui ont changé d'emploi n'ont pas augmenté plus rapidement que ceux de leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études.

Parmi les jeunes femmes qui ont changé d'emploi, celles qui ont obtenu un certificat postsecondaire

ont enregistré des hausses de leur salaire horaire supérieures de 15 % en moyenne à celles de leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études à l'âge adulte.

Parmi les jeunes hommes qui ont obtenu un certificat postsecondaire, ceux qui ont changé d'emploi ont connu des hausses salariales supérieures de 8 % à celles de leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études. Ceux qui ont conservé le même emploi ont enregistré des hausses salariales supérieures de 6 % à celles de leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études.

Il n'apparaît pas clairement pourquoi les travailleurs plus âgés qui ont obtenu un diplôme et qui ont changé d'employeur n'ont pas vu leurs gains augmenter davantage que ceux de leurs homologues qui n'ont pas repris les études.

Parmi les explications possibles figure le fait que les gains additionnels qu'ils auraient pu obtenir grâce à leur diplôme ont été contrebalancés par la perte de connaissances et de compétences propres à l'entreprise liée au changement d'employeur.

L'étude reflète les résultats des recherches antérieures et laisse supposer que les travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme de niveau supérieur étaient deux fois plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte et d'obtenir un certificat postsecondaire que ceux dont le niveau de scolarité initial était inférieur à l'enseignement secondaire.

L'étude a en outre démontré que les adultes plus jeunes étaient plus susceptibles de poursuivre des programmes de formation. La probabilité de poursuivre des études était plus élevée chez ceux âgés de 17 à 34 ans que chez leurs homologues âgés de 35 à 59 ans.

L'état matrimonial représentait un autre facteur, particulièrement chez les femmes. Les femmes célibataires étaient plus susceptibles de poursuivre des études que les femmes mariées, et elles étaient deux fois plus susceptibles que les femmes divorcées d'obtenir un certificat postsecondaire.

**Nota :** Les personnes poursuivant des études à l'âge adulte sont définies comme celles qui ont abandonné les études et ont travaillé pendant au moins une année avant de retourner aux études. Dans le contexte de la présente étude, la fréquentation de l'école est définie comme l'inscription à un programme d'études à unités dans un établissement d'enseignement reconnu.

**Définitions, sources de données et méthodes :  
numéro d'enquête 3889.**

Le document de recherche *La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada* (11F0019MIF2006276, gratuit) est maintenant accessible en ligne. Une version abrégée de cette étude intitulée *Résumé : La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada* (11F0019MIF2006277, gratuite) est aussi disponible. À partir de notre page d'accueil, sélectionnez *Études*, puis sous *Parcourir les périodiques et les séries analytiques*, choisissez *Gratuits et payants*. Sous *Séries*, sélectionnez *Direction des études analytiques*. Une version abrégée intitulée «Est-il rentable de

retourner aux études?» est aussi offerte aujourd'hui dans le numéro en ligne de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 3 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$). Voir *Pour commander des produits*.

Des études connexes de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail se trouvent en ligne sous *Mise à jour des études analytiques* (11-015-XIF, gratuite).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté au (613) 951-0803, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

## Profil des exportateurs canadiens

1993 à 2004

Le nombre d'établissements canadiens qui exportent des marchandises a chuté pour une deuxième année consécutive en 2004, selon la nouvelle version du Registre des exportateurs. Par contre, la valeur de leurs exportations a augmenté pour la première fois depuis 2000.

Environ 44 969 établissements ont exporté des marchandises, en baisse de 1,2 % par rapport à 2003. Les deux reculs consécutifs ont mis fin à une longue série d'augmentations qui remontent à 1993, soit l'année où les données ont été recueillies pour la première fois. Le niveau de 2004 a été de 45 % plus élevé que celui de 1993, mais de seulement 1,5 % supérieur à celui de 2000.

Ces établissements ont exporté pour 378,5 milliards de dollars de marchandises en 2004, en hausse de 9 % par rapport à 2003, ce qui représente la plus forte valeur jamais consignée par le registre. Il s'agit de la première augmentation depuis 2000, soit l'année où la valeur avait atteint 378,3 milliards de dollars.

Le Québec a représenté 60 % de la diminution du nombre d'exportateurs en 2004. Il a été suivi de la Colombie-Britannique (24 %) et du Manitoba (15 %). L'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador ont affiché de légères progressions.

En ce qui concerne la valeur, les exportateurs de l'Ontario et de l'Alberta ont représenté deux tiers de l'augmentation de la valeur des exportations. Les exportateurs du Québec ont été à l'origine de 10 % de cette hausse.

Par secteur, le commerce de gros a représenté 48 % du recul du nombre d'exportateurs, tout en étant à l'origine de 15 % de l'augmentation de la valeur des exportations.

Le secteur de la fabrication a représenté près de 42 % de la baisse globale du nombre d'exportateurs. Cependant, cela a constitué une baisse de seulement 1,1 % du nombre d'exportateurs dans la fabrication. La valeur des exportations du secteur de la fabrication a monté de près de 9 % ou de 19,9 milliards de dollars.

Plus de 2 000 établissements ont commencé à exporter en 2004, ce qui constitue le plus faible nombre de nouveaux exportateurs au cours de toutes les années

visées par le registre. La valeur de leurs exportations a dépassé 1,9 milliard de dollars, soit la plus faible valeur indiquée par les nouveaux exportateurs depuis 1998.

Les établissements qui exportent pour plus de 25 millions de dollars annuellement réalisent toujours la plus grande partie des exportations de marchandises. En effet, 4 % des plus importants établissements exportateurs ont représenté 82 % de la valeur totale du commerce de marchandises en 2004.

Ceux qui exportent pour moins de 1 million de dollars par an ont constitué 72 % de tous les établissements exportateurs, mais ont représenté moins de 2 % de la valeur des exportations de marchandises.

Les établissements qui comptaient moins de 50 employés ont représenté 72 % des exportateurs, mais seulement 27 % de la valeur totale des exportations de marchandises. À l'opposé, seulement 6,2 % de tous les exportateurs employaient plus de 200 personnes. Ceux-ci ont réalisé près de la moitié de toutes les exportations de marchandises.

Les 50 entreprises qui exportent le plus ont réalisé 44 % de toutes les exportations de marchandises en 2004. Leur part n'a pas cessé de diminuer depuis 2000, soit l'année où elle représentait 50 % des exportations de marchandises.

**Nota :** Le Registre des exportateurs canadiens actuels contient les mêmes données agrégées que les versions précédentes. Ces principaux agrégats comprennent le nombre d'établissements dont les exportations de marchandises ont dépassé 30 000 \$ pendant au moins une année de 1993 à 2004, et ils sont classés par groupe sectoriel, par taille d'exportateur, par province ou territoire de résidence de l'exportateur, par destination de l'exportation et par taille de l'effectif (pour 2004 seulement). Cet ensemble de données complémentaires comprend les données de 2004, ainsi que les données révisées de 1993 à 2003.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2201.**

Pour plus de renseignements, communiquez avec Anne Couillard au (613) 951-6867 ou composez sans frais le 1 800 294-5583. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Phil Armstrong au (613) 951-6755, Division du commerce international. □

## Nombre d'exportateurs par groupe industriel

Groupe d'industries (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)	Nombre d'exportateurs (établissements)											
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 894	1 971	2 016	2 067	2 159	2 224	2 208	2 408	2 443	2 491	2 309	2 149
Extraction minière de pétrole et de gaz	359	350	390	404	426	405	417	445	488	464	547	587
Services publics	46	51	46	54	58	52	58	68	60	68	58	65
Construction	491	595	691	846	905	918	1 062	1 112	1 161	1 172	1 153	1 157
Fabrication	15 667	16 732	18 017	18 141	18 928	19 381	19 923	20 464	20 662	21 165	21 480	21 264
Commerce de gros	7 079	7 707	8 577	9 720	10 025	9 945	10 122	10 145	10 246	10 272	10 342	10 092
Commerce de détail	1 058	1 350	1 465	1 670	1 647	1 780	2 094	2 146	2 249	2 420	2 101	2 059
Transport et entreposage	898	950	1 133	1 196	1 243	1 445	1 404	1 510	1 448	1 424	1 327	1 443
Industrie de l'information et industrie culturelle	408	497	512	559	551	560	559	579	569	543	552	544
Finance et assurances	639	700	741	848	886	912	948	988	994	929	917	893
Industries des services aux entreprises	1 708	2 009	2 327	2 616	2 842	2 930	3 019	3 206	3 297	3 328	3 434	3 392
Autres industries <sup>1</sup>	765	882	1 002	1 006	1 072	1 062	1 179	1 223	1 294	1 254	1 267	1 324
<b>Total</b>	<b>31 012</b>	<b>33 794</b>	<b>36 917</b>	<b>39 127</b>	<b>40 742</b>	<b>41 614</b>	<b>42 993</b>	<b>44 294</b>	<b>44 911</b>	<b>45 530</b>	<b>45 487</b>	<b>44 969</b>

1. Incluent les industries de services comme les gouvernements et les industries de service de l'éducation.

## Étude : Qui reçoit le prêt étudiant? 2000

Plus de la moitié (52 %) des étudiants à temps plein de l'enseignement postsecondaire (âgés de 18 à 24 ans) dont les parents avaient un revenu inférieur à 40 000 \$ ont reçu un prêt en 2000 dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), contre 14 % des étudiants dont les parents avaient un revenu de 80 000 \$ ou plus, d'après une nouvelle étude.

La somme moyenne des prêts aux étudiants diminue au fur et à mesure qu'augmente le revenu des parents. En 2000, environ les deux tiers de la valeur des prêts ont été accordés à des étudiants dont les parents avaient un revenu inférieur à 60 000 \$, soit 73 % dans le cas des étudiants à charge et 51 % dans le cas des étudiants indépendants.

Étant donné que la raison d'être du PCPE est d'aider les étudiants issus de familles à faible et moyen revenu à financer leurs études postsecondaires, la présente étude traite des questions suivantes : Dans quelle mesure les prêts aux étudiants sont-ils vraiment ciblés vers les jeunes issus de familles à faible revenu? Dans quelle mesure le montant du prêt correspond-t-il aux besoins financiers? et Quelles sont les conséquences de la prise en compte du revenu des parents dans le cas des étudiants considérés comme étant à la charge de leurs parents?

À partir d'une base de données résultant du couplage de la Banque de données administratives longitudinales et des dossiers administratifs du PCPE, l'étude se concentre sur les personnes âgées de 18 à 24 ans. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne participent pas au PCPE et ont été par conséquent exclus. Le Yukon a aussi été exclu en raison de la taille limitée de l'échantillon.

Le PCPE fait une distinction entre les étudiants à charge et les étudiants indépendants, ces derniers étant des personnes mariées, des parents seuls, des personnes qui avaient été occupées au cours des 24 mois précédant la demande de prêt et celles qui avaient quitté l'école secondaire plus de quatre ans auparavant.

Dans le cas des étudiants à charge, le revenu des parents est pris en compte pour l'évaluation des besoins financiers. Il n'est donc pas surprenant que le taux d'obtention de prêts d'études diminue rapidement à mesure que le revenu des parents augmente, passant de 61 % en 2000 pour les jeunes dont les parents avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ à 6 % pour ceux dont les parents touchaient un revenu de 100 000 \$ ou plus.

Les étudiantes ont affiché un taux d'obtention de prêts plus élevé que leurs homologues masculins (34 % contre 29 %). Cependant, elles ont aussi eu un taux plus élevé d'inscription à temps plein aux études postsecondaires (38 % contre 30 %).

Le taux d'obtention de prêts a été beaucoup plus élevé chez les étudiants appartenant aux familles qui ont immigré au Canada depuis 1980 que chez les autres étudiants (45 % contre 31 %). L'écart a été en partie attribuable au revenu plus faible des parents; 58 % de ces étudiants immigrants avaient des parents dont le revenu était inférieur à 40 000 \$, par rapport à 29 % des étudiants canadiens.

Parmi toutes les régions, l'Ontario s'est révélée comme celle où les prêts ont été les mieux ciblés et où les taux d'inscription postsecondaire ont été répartis le plus uniformément. Le taux moyen d'obtention de prêts d'études y était semblable à celui des autres régions, sauf celle de l'Atlantique, mais l'écart entre ces taux pour les jeunes dont les parents avaient un faible revenu

et ceux dont les parents avaient un revenu élevé y était le plus élevé.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4107.**

L'article intitulé «Qui reçoit le prêt étudiant?» figure dans le numéro en ligne de mars 2006 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 3 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$) et est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lahouaria Yssaad au (613) 951-0627 (*lahouaria.yssaad@statcan.ca*), Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

**Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques 2004**

L'industrie des services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques est constituée d'entreprises qui fournissent des conseils aux autres entreprises sur des sujets de gestion, d'environnement, et de questions scientifiques et techniques. Ces services de conseils ont suivi une progression similaire à celle des autres activités de services en 2004, affichant une grande croissance dans les services de consultation aux entreprises et de consultation technique en raison du développement des ressources naturelles, particulièrement en Alberta.

En 2004, le secteur des services de conseils a généré des revenus d'exploitation de 8,8 milliards de dollars, en légère hausse par rapport à 2003. Les dépenses d'exploitation étant demeurées relativement stables à 7,0 milliards de dollars, la marge bénéficiaire a augmenté pour passer à 20 % en 2004 comparativement à 17 % en 2003. En raison de l'importance des ressources humaines dans cette industrie, les salaires et les traitements sont demeurés les principaux éléments des dépenses d'exploitation, représentant 43 cents de chaque dollar dépensé en 2004.

Les entreprises de l'Alberta ont affiché la plus forte croissance (+11 %) en 2004, alors que les entreprises de l'Ontario ont connu une hausse de 5 %. Environ la moitié (49 %) des revenus d'exploitation du secteur ont été générés par des entreprises de l'Ontario, comparativement à 17 % au Québec ainsi qu'en Alberta et à 12 % en Colombie-Britannique.

Les données pour 2004 et les données révisées pour 2002 et de 2003 sont maintenant disponibles. Les

données de 2002 et de 2003 ont été révisées pour mieux refléter la couverture de la population cible pour cette industrie.

**Données stockées dans CANSIM : tableau 360-0001.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4717.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec Luc Provençal au (613) 951-1960 (*luc.provençal@statcan.ca*), Division des industries de service. Télécopieur : (613) 951-6696. ■

**Ventes de gaz naturel**

Janvier 2006 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 7 752 millions de mètres cubes en janvier, en baisse de 18,3 % comparativement à janvier 2005. Des températures plus élevées que la normale en janvier dans toutes les régions du pays ont été principalement à l'origine de la chute des ventes. Le secteur commercial a mené le fléchissement, enregistrant un recul de 22,9 %, suivi du secteur résidentiel (-18,8 %). Les ventes pour le secteur industriel (y compris les ventes directes) ont connu une diminution de 15,6 %.

**Ventes de gaz naturel**

	Janvier 2006 <sup>P</sup>	Janvier 2005	Janvier 2005 à janvier 2006 var. en %
en milliers de mètres cubes			
<b>Ventes totales</b>	<b>7 751 940</b>	<b>9 486 510</b>	<b>-18,3</b>
Résidentielles	2 488 790	3 063 963	-18,8
Commerciales	1 666 082	2 160 012	-22,9
Industrielles	1 680 105	1 910 915	-15,6
Directes	1 916 963	2 351 620	

<sup>P</sup> Données provisoires.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

---

## Acier en formes primaires, données hebdomadaires

Semaine se terminant le 18 mars 2006 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 18 mars a atteint 300 095 tonnes métriques, en hausse de 0,2 % par rapport à la production de 299 347 tonnes de la semaine précédente mais en baisse de 2,2 % comparativement à la production de 306 835 tonnes de la semaine correspondante en 2005.

Le total cumulatif au 18 mars était de 3 263 641 tonnes, en baisse de 5,9 % comparativement

aux 3 467 604 tonnes produites au cours de la même période en 2005.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2131.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■



## Nouveaux produits

**Direction des études analytiques documents de recherche : La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada, n° 276**  
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2006276 (gratuit).

**Direction des études analytiques documents de recherche : Sommaire de : La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada, n° 277**  
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2006277 (gratuit).

**Le commerce international de services du Canada, 2004**  
Numéro au catalogue : 67-203-XIF (35 \$).

**L'emploi et le revenu en perspective**, mars 2006, vol. 7, n° 3  
Numéro au catalogue : 75-001-XIF (6 \$/52 \$).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03000003



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

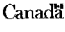

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les équipements à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.

---

## Calendrier des communiqués : 27 au 31 mars 2006

---

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

---

<b>Date de parution</b>	<b>Titre</b>	<b>Période de référence</b>
27	<b>Commerce de détail annuel</b>	2004
27	<b>Nouvelles frontières dans la recherche liée à la retraite</b>	
28	<b>Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes</b>	2003-2004
28	<b>Commerce international de services de la culture</b>	1996 à 2003
28	<b>Assurance-emploi</b>	Janvier 2006
29	<b>Indicateurs nationaux du tourisme</b>	Quatrième trimestre de 2005
29	<b>Instabilité des heures de travail au Canada</b>	1997 à 2001
29	<b>Emploi, rémunération et heures de travail</b>	Janvier 2006
30	<b>Indices des prix des produits industriels et des matières brutes</b>	Février 2006
30	<b>Le revenu au Canada</b>	2004
31	<b>Écoute de la télévision</b>	Automne 2004
31	<b>Produit intérieur brut par industrie</b>	Janvier 2006

---